UNIVERSITÉ DE LYON

Cadre réservé à l'administration

Date de projet : .....

Projet n° : .....

Date de commission : .....

Subvention FIE accordée : .....

DOSSIER DE CANDIDATURE
FONDS D'INITIATIVE ETUDIANTE (FIE)

Résumé de la demande

Titre du projet : _____

_____

Noms des 3 associations dépositaires et leurs établissements d'affiliation :

Association 1 : _____

Association 2 :_____

Association 3 : _____

Nature du projet (plusieurs choix possibles) :

☐ Culture

☐ Culture scientifique et technique

☐ Citoyenneté

☐ Handicap

☐ Environnement

☐ Solidarité internationale

☐ Solidarité locale

☐ Santé/Prévention

☐ Sport

☐ Animation de campus

☐ Amélioration de la qualité de vie étudiante

☐Autres, précisez : .....

Montant demandé dans le cadre du FIE : _____

1ère demande au FIE : ☐ oui ☐ non

Si non, indiquez la date du 1er passage en commission et le nom du projet, si celui-ci a changé depuis : _____

Association 1

Nom de l'association : _____

Sigle de l'association : _____

Objet de l'association : _____

_____

Adresse électronique : _____

Site web ou page facebook : _____

Nombre de bénévoles au sein de l'association : _____

Nombre d'adhérents au sein de l'association : _____

Président ou responsable légal de l'association 1

Nom : _____ **Prénom :** _____

Qualité : _____

Numéros de Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ ou _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Adresse électronique : _____

Association 2

Nom de l'association : _____

Sigle de l'association : _____

Objet de l'association : _____

_____

Adresse électronique : _____

Site web ou page facebook : _____

Nombre de bénévoles au sein de l'association : _____

Nombre d'adhérents au sein de l'association : _____

Président ou responsable légal de l'association 2

Nom : _____ **Prénom :** _____

Qualité : _____

Numéros de Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ ou _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Adresse électronique : _____

Association 3

Nom de l'association : _____

Sigle de l'association : _____

Objet de l'association : _____

_____

Adresse électronique : _____

Site web ou page facebook : _____

Nombre de bénévoles au sein de l'association : _____

Nombre d'adhérents au sein de l'association : _____

Président ou responsable légal de l'association 3

Nom : _____ **Prénom :** _____

Qualité : _____

Numéros de Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ ou _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Adresse électronique : _____

Co-financement

→ **Subventions demandées aux établissements de l'UdL, dans le cadre de ce projet précis** :

Université Lyon 1 _____ €

Université Lyon 2 _____ €

Université Lyon 3 _____ €

Université Jean Monnet _____ €

ENS de Lyon _____ €

Institut National des Sciences Appliquées de Lyon _____ €

Ecole centrale _____€

Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne _____€

Sciences Po Lyon _____€

École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) _____€

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE) _____€

VetAgro Sup _____€

Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) _____€

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) _____€

EM Lyon _____€

Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE) _____€

Ecole Nationale Supérieure des Arts et des Techniques du Théâtre (ENSATT) _____€

ECAM _____€

ITECH _____€

CPE _____€

ISARA _____€

Institut Catholique de Lyon _____€

Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon (CNSMD) _____€

→ **Subventions demandées à d'autres partenaires (précisez lesquels et les montants)** :_____

_____

_____

Présentation du Projet

→ **Responsable du Projet**

A compléter en totalité si le responsable du projet n'est pas un des représentants d'association précités, sinon préciser simplement les nom et prénom ainsi que nom de l'association et statut occupé.

Nom : _____ **Prénom :** _____

Nom de l'association et statut occupé : _____

Établissement : _____

N° d'étudiant : _____

Numéros de Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ ou _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Adresse électronique : _____

→ **Autre référent pour le projet**

A compléter en totalité si le responsable du projet n'est pas un des représentants d'association précités, sinon préciser simplement les noms et prénoms ainsi que nom de l'association et statut occupé.

Nom : _____ **Prénom :** _____

Nom de l'association et statut occupé : _____

Établissement : _____

N° d'étudiant : _____

Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Adresse électronique : _____

→ **Association référente qui percevra la subvention** ***(précisez : association 1, 2 ou 3 - une seule possible)***

_____

_____

_____

Détails du Projet

→ **Forme(s) du projet :**

- ☐ Animation du campus
- ☐ Festival
- ☐ Rencontre(s) Internationale(s)
- ☐ Expédition, action(s) de solidarité à l'international
- ☐ Journée(s)/semaine(s) à thème
- ☐ Evènement(s) sportif(s)
- ☐ Action(s) de sensibilisation
- ☐ Atelier(s)
- ☐ Journée(s) culturelle(s)
- ☐ Conférence(s)-débat(s)
- ☐ Concert(s)
- ☐ Magazine ou journal
- ☐ Tournée
- ☐ Concours
- ☐ Radio
- ☐ Réalisation de films
- ☐ Exposition(s) (sculpture, photos)
- ☐ Autre (précisez) : _____

→ **Présentation générale du Projet :** _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

→ **But(s) du Projet :** _____

_____

_____

_____

_____

_____

→ **Nombre d'étudiants impliqués dans le projet** (précisez le nom de l'établissement dans lequel les étudiants sont inscrits, puis le nombre d'étudiants impliqués pour chacun) **:**

- _____

- _____

- _____

→ **Autre(s) personne(s) non étudiante(s) engagée(s) dans l'organisation du projet** : ☐Oui ☐Non

Si oui, précisez les fonctions et structures d'appartenance : _____

_____

→ **Public(s) visé(s) :** _____

→ **Nombre total de bénéficiaires estimé** : _____

→ **Lieu(x) du projet :** _____

_____

_____

→ **Date(s) du projet :** _____

_____

→ **Partenaires universitaires, associatifs, culturels… (précisez s'ils sont déjà sollicités ou non) :**

_____

_____

_____

→ **Budget global prévisionnel :** _____ €

→ **Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs :** _____

_____

→ **Est-il prévu une participation financière des publics bénéficiaires de l'action ?** _____

Si oui, précisez laquelle (prix unique ? tarifs modulés ?...) : _____

_____

Promotion et communication

→ **Communication** (*actions de communication prévues pour promouvoir le projet)* :

_____

_____

_____

_____

_____

→ **Moyens prévus pour la promotion des partenaires :**

_____

_____

_____

_____

_____

→ **Retombées attendues :**

- Pour l'Université de Lyon : _____

  _____

- Pour le milieu étudiant : _____

  _____

- Pour les associations membres du projet : _____

  _____

→ **Indicateurs d'évaluation quantitative envisagés : _____**

_____

→ **Indicateurs d'évaluation qualitative envisagés : _____**

_____

→ **Si le projet s'inscrit dans une continuité (nouvelle édition, deuxième partie de projet…), quels sont les indicateurs précédents qui permettent de justifier cette réédition : _____**

_____

_____

Attestation d'engagement

1. L'engagement du porteur du projet

Je soussigné(e) _____

porteur du projet _____ présenté au FIE de l'Université de Lyon, atteste de la sincérité du budget prévisionnel et m'engage à respecter les obligations détaillées dans le règlement du FIE dans l'hypothèse où une subvention serait allouée pour la réalisation du projet.

Je reconnais avoir pris note du fait que l'attribution d'une subvention sera subordonnée au respect de ces obligations et que leur non-respect m'exposera à une demande de remboursement et de non attribution de budget l'année suivante.

J'ai pris note également que le versement de la subvention serait réalisé sur le compte de l'association _____.

Date :
Signature :

2. L'engagement des présidents d'associations

Je soussigné(e) _____

Président(e) de l'association 1_____ atteste avoir connaissance du projet _____présenté par l'étudiant identifié comme porteur de projet dans le présent dossier.

Je reconnais avoir pris note du fait que l'attribution d'une subvention pour laquelle l'association dont je suis président est co-porteuse de projet sera subordonnée au respect des obligations mentionnées dans le règlement du FIE et que leur non-respect exposera l'association à une demande de remboursement et de non attribution de budget l'année suivante.

J'ai pris note également que le versement de la subvention serait réalisé sur le compte de l'association _____.

Date :
Signature :

Je soussigné(e) _____

Président(e) de l'association 2 _____ atteste avoir connaissance du projet _____ présenté par l'étudiant identifié comme porteur de projet dans le présent dossier.

Je reconnais avoir pris note du fait que l'attribution d'une subvention pour laquelle l'association dont je suis président est co-porteuse de projet sera subordonnée au respect des obligations mentionnées dans le règlement du FIE et que leur non-respect exposera l'association à une demande de remboursement et de non attribution de budget l'année suivante.

J'ai pris note également que le versement de la subvention serait réalisé sur le compte de l'association _____.

Date :
Signature :

Je soussigné(e) _____

Président(e) de l'association 3 _____ atteste avoir connaissance du projet _____ présenté par l'étudiant identifié comme porteur de projet dans le présent dossier.

Je reconnais avoir pris note du fait que l'attribution d'une subvention pour laquelle l'association dont je suis président est co-porteuse de projet sera subordonnée au respect des obligations mentionnées dans le règlement du FIE et que leur non-respect exposera l'association à une demande de remboursement et de non attribution de budget l'année suivante.

J'ai pris note également que le versement de la subvention serait réalisé sur le compte de l'association _____.

Date :
Signature :

Annexes
(documents à conserver)

Annexe 1 : règlement du FIE

Le **F**onds d'**I**nitiative **É**tudiante (FIE) de l'Université de Lyon encourage les étudiants du territoire de Lyon - Saint-Étienne à s'investir dans la vie associative en soutenant les projets et les initiatives étudiantes locales.

L'Université de Lyon propose un appel à projets visant à dynamiser la vie associative et à soutenir les différentes formes d'engagement des étudiants, en permettant le développement des talents, la création, l'innovation, ce, tout en valorisant les services rendus aux établissements et aux étudiants et en favorisant les connexions inter associations et inter établissements.

1. Les caractéristiques des projets

Les projets devront notamment répondre aux objectifs de l'Université de Lyon en matière de vie étudiante, d'intérêt général et avoir une vocation Inter universitaire. Ils peuvent concerner tous les domaines.
A titre d'exemple, on peut évoquer :

- des actions dans le domaine de la culture, la santé, le sport, le développement durable…
- des actions de citoyenneté étudiante (solidarité, bénévolat étudiant)
- des actions visant l'amélioration du cadre de vie universitaire (accueil des nouveaux étudiants, animation des campus, accompagnement des étudiants handicapés…)
- des actions de communication (organisation de forums, rencontres avec des professionnels…) ou d'information (colloques…).

2. Les porteurs de projets

Les porteurs de projets sont des associations étudiantes justifiant d'une existence légale et reconnues par l'Université de Lyon ou par ses établissements membres ou associés.

Une association peut déposer plusieurs demandes de financement, dans le cadre de consortiums et de projets différents, lors d'une même commission, ou au cours de la même année civile.

3. Les critères d'éligibilité des projets

- Les projets sont mis en œuvre par au moins trois associations étudiantes différentes et de trois établissements différents membres ou associés de l'université de Lyon ;
- la faisabilité : appréciation des conditions techniques, administratives, juridiques, financières de réalisation des projets ;
- le partenariat : appréciation de la logique partenariale engagée (en nature et numéraire) ;

- le cofinancement est vivement souhaité, par un ou plusieurs partenaires publics et/ou privés (collectivités territoriales, *CROUS*, entreprises,…) ;
- les projets doivent bénéficier prioritairement à la communauté étudiante de l'Université de Lyon et doivent toucher le plus grand nombre d'étudiants.

4. Les critères de recevabilité du dossier

- La présentation d'un budget prévisionnel détaillé et équilibré, dans lequel apparaissent clairement les autres partenaires financiers.
- La présentation des actions de communication interne et externe qui auront lieu autour du projet (expositions, concerts, animations…) et quelles en seront les retombées pour l'Université de Lyon et ses étudiants.
- La présentation des projets en amont de l'action ; tout projet dont l'action aura eu lieu avant la tenue de la commission ne pourra pas être examiné.

5. Les critères d'exclusion

- Les projets portés par une association relevant d'un établissement à l'adresse exclusive des étudiants de ce même établissement,
- les projets inscrits dans le cadre des études hors dispositifs d'engagement étudiant,
- les voyages d'études,
- les projets conduisant à reverser des fonds à une autre association,
- les week-ends d'intégration, galas, soirées festives…
- les projets présentant un caractère prosélyte, dans les domaines politique ou religieux,
- les formations des membres des associations, les projets de filière, le CEVPU.

6. Les modalités d'attribution du financement

La commission FIE est composée de 22 membres :

1. Le Vice-président Université de Lyon en charge de la vie étudiante (qui co-préside le FIE) ;
2. Les deux Vice-présidents étudiants de l'Université de Lyon (un des deux VPE co-préside le FIE) ;
3. Six élus étudiants : 3 du CA et 3 CAC (hors les VPE) élus par leurs pairs au sein de leurs collèges ;
4. Six représentants des associations étudiantes non élues aux instances de l'UdL, nommés d'un commun accord par : le Vice-président Université de Lyon en charge de la vie étudiante, les deux Vice-présidents étudiants de l'Université de Lyon, les 3 élus étudiants du CA et les 3 élus étudiants du CAC ;
5. Trois représentants désignés par les collectivités territoriales : Région, Lyon Métropole, St Etienne Métropole ;
6. Le directeur du CROUS ou son représentant ;
7. Deux représentants désignés par chacune des mutuelles étudiantes : SMERRA et LMDE ;
8. Un représentant du Comité Régional du Sport Universitaire de Lyon.

La commission FIE émet un avis sur les projets par vote à main levée. La décision est prise de manière collégiale à la majorité des membres présents, la moitié au moins des membres étant présents. En cas de partage égal des voix, la voix du président et du co-président de la Commission est prépondérante.

Annexe 2 : règlement financier du FIE

Le plafond de subvention accordée par le FIE est fixé à 5 000 € TTC et/ou 50 % maximum du coût total d'un projet.

Le règlement financier, arrêté par le président de l'Université de Lyon, précise les modalités de mise en œuvre financière selon les principes suivants :

- Pour une subvention de 1 000 € TTC : versement de 100% de la somme à l'association référente du groupe demandeur, au plus tôt dans le mois de réalisation du projet et après signature d'une convention précisant les droits et obligations de l'association référente.
- Pour les montants supérieurs à 1 000 € TTC, versement de 50% à l'association référente du groupe demandeur après signature d'une convention précisant les droits et obligations de l'association référente et 50 % sous présentation un bilan moral et financier dans un délai de 3 mois après la réalisation du projet.

Les associations soutenues devront restituer la somme attribuée si elles ne concrétisent pas leur projet.

Toutes les associations ayant perçues une subvention devront rédiger un bilan financier et qualitatif du projet financé par le FIE.

Une attention toute particulière sera portée aux bilans tant sur l'aspect comptable que moral. Une session de restitution sera organisée à la fin de chaque année universitaire afin d'évaluer la qualité des projets mis en œuvre et d'envisager leur valorisation par l'Université de Lyon.

Toute association ayant bénéficié d'un financement mais n'ayant pas transmis de bilan dans les 6 mois succédant la date de réalisation du projet, ne pourra prétendre à déposer une autre demande de financement dans le cadre du FIE.

Annexe 3 : liste des pièces à fournir

Afin de compléter votre dossier, vous devez nous transmettre les documents suivants.

Attention, tout dossier incomplet ne sera pas évalué par la commission FIE.

→ **Identification des associations**

- Photocopie des cartes d'étudiants des porteurs de projet
- Liste et statuts des membres du bureau des associations et photocopies de leurs cartes d'étudiants
- Extrait du journal officiel ou récépissé de la déclaration à la préfecture

→ **Banque / assurance**

- Attestation d'assurance de Responsabilité Civile des associations
- Relevé d'identité bancaire au nom de l'association qui recevra la subvention

→ **Contenu du projet**

- Attestation des directeurs des établissements supérieurs précisant que le projet ne relève pas du cursus universitaire
- Si vous en avez un, le dossier de présentation de votre projet plus complet

→ **Budget (documents types à renseigner en pièces jointes)**

- Le budget prévisionnel de l'action
- Le budget prévisionnel global de l'association pilote et le dernier bilan financier
- Le cas échéant, le bilan financier et moral du dernier évènement subventionné lors d'une précédente commission du FIE
- Des devis des dépenses prévisionnelles du projet (documents nous permettant de mieux comprendre ce qui vous a permis d'établir votre budget)
- Les attestations des co-financements acquis

→ **A noter** :

- **Le dossier remis à l'Université de Lyon ne sera pas restitué.**
- **Date de remise des dossiers de candidatures complets avant le 19 avril 2016 minuit, à l'adresse :** fie@universite-lyon.fr